

DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE

☐ INITIALE ☐ PROLONGATION

@

RAPPEL

NOM:

NOM MARITAL:

Selon l'article R. 6153-26 du code de la Santé Publique, il existe 4 motifs de mise en disponibilité :

 Convenances personnelles** - Durée: 6 mois minimum renouvelable 4 fois Condition: 1 an de fonctions effectives Votre référente DAMHU : Mme Saliha YOUSFI <u>etudiants.hospitaliers@chru-lille.fr</u> 03.20.44.61.24

- Etudes ou recherches présentant un intérêt général* Durée : 6 mois minimum renouvelable 4 fois JUSTIFICATIF A PRODUIRE Condition : 6 mois de fonctions effectives
- Stage de formation / de perfectionnement en France ou à l'étranger* Durée : 6 mois minimum renouvelable 4 fois JUSTIFICATIF A PRODUIRE

Condition: 6 mois de fonctions effectives

- Accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant** Durée : 6 mois minimum renouvelable 4 fois JUSTIFICATIF A PRODUIRE
- (*): Possibilité d'effectuer des gardes d'internes, dans un établissement public de santé
- (**): Impossibilité d'effectuer des gardes d'internes, dans un établissement public de santé

La procédure conjointe mise en place par l'ARS, l'Université de Lille et le CHU de Lille prévoit la transmission par la DAMHU, pour avis, de toutes les demandes de disponibilités au coordonnateur du DES concerné.

PRÉNOM:
MATRICULE:
ADRESSE:
TEL:
EMAIL:
FONCTION: Interne
DES OU DESC : Médecine Générale
ANNÉE DE CONCOURS :
NOMBRE DE STAGES VALIDÉS À LA DATE DE LA DEMANDE
MOTIF DE MISE EN DISPONIBILITÉ :
<u>DATE DE DÉBUT</u> :
DURÉE:



Date et signature du demandeur